



Schweizerische Studienstiftung
Fondation suisse d'études
Fondazione Svizzera degli Studi
Fundaziun svizra da studis
Swiss Study Foundation

Stratégie 2019-2023

Fondation suisse d'études

Par décision du 14 novembre 2018, le Conseil de Fondation définit, pour la période 2019-2023, trois objectifs stratégiques et confie l'implémentation des mesures au Bureau et aux Commissions :

Au cours des cinq prochaines années, la Fondation suisse d'études souhaite associer encore davantage l'encouragement des jeunes talents à la question de la responsabilité sociale. La stratégie repose sur la vision actuelle de la Fondation. Elle s'articule autour de trois objectifs:

1. Accroître le nombre d'étudiantes et d'étudiants encouragés par la Fondation :

La Fondation suisse d'études est présente dans toute la Suisse, renforce son orientation internationale de façon ciblée et augmente le nombre de ses étudiantes et de ses étudiants d'au moins 20% (base : nombre d'étudiantes et d'étudiants à la fin 2018).

2. Développer l'engagement pour la société et la participation au sein de la Fondation :

La Fondation suisse d'études encourage ses étudiantes et ses étudiants à assumer des responsabilités au sein de la Fondation ainsi qu'au sein de la société.

3. Renforcer le dialogue transdisciplinaire:

La Fondation suisse d'études renforce le dialogue transdisciplinaire centré sur les questions d'intérêt sociétal et permet un échange avec des décideurs issus de différents domaines de la science, de l'économie, de la politique et de la culture.



Objectif n°1 : accroître le nombre d'étudiantes et d'étudiants encouragés par la Fondation

La Fondation suisse d'études est présente dans toute la Suisse, renforce son orientation internationale de façon ciblée et augmente le nombre d'étudiantes et d'étudiants encouragés par la Fondation d'au moins 20% (base : nombre d'étudiantes et d'étudiants de la Fondation à la fin 2018).

Mesures 1.1

La Fondation suisse d'études se fait connaître davantage dans les gymnases et les hautes écoles suisses à travers les mesures suivantes:

- un travail accru de relations publiques dans les gymnases et les hautes écoles, desquelles proviennent moins de dossiers de candidature par rapport à d'autres institutions,
- l'expansion du réseau de mentores et de mentors dans les diverses facultés de toutes les hautes écoles,
- l'ouverture d'un bureau en Suisse romande afin d'y développer un programme d'encouragement spécifique à la Suisse romande et d'y renforcer la présence de la Fondation suisse d'études.

Mesures 1.2

La Fondation suisse d'études renforce sa présence publique à travers les mesures suivantes:

- un dialogue intensif avec les entreprises,
- l'encouragement des alumni en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de la Fondation,
- une présence accrue dans les médias,
- le renforcement de la collaboration avec les organisations partenaires.

Mesures 1.3

La Fondation suisse d'études développe son programme d'encouragement dans toutes les régions linguistiques à travers les mesures suivantes:

- l'augmentation du nombre de manifestations en Romandie et au Tessin,
- l'augmentation du nombre de manifestations multilingues (français, allemand, italien et anglais).

Mesures 1.4

La Fondation suisse d'études renforce de manière ciblée son orientation internationale à travers les mesures suivantes:

- l'encouragement et le soutien des étudiantes et des étudiants de la Fondation pour participer aux programmes internationaux,
- l'élargissement de l'offre de mentorat pour les étudiantes et les étudiants de la Fondation à l'étranger dans certaines universités,



- une confrontation plus approfondie sur les questions ayant une dimension internationale dans le cadre du programme de formation.

Objectif n°2 : développer l'engagement pour la société et la participation au sein de la Fondation

La Fondation suisse d'études encourage ses étudiantes et ses étudiants à assumer des responsabilités au sein de la Fondation ainsi qu'au sein de la société.

Mesures 2.1

La Fondation suisse d'études permet aux étudiantes et étudiants d'assumer des responsabilités au sein de la Fondation à travers les mesures suivantes :

- la participation active des étudiantes et des étudiants au sein du Conseil de Fondation ainsi qu'au sein de la Commission pour la formation,
- l'implication ciblée d'un sounding board, composé d'étudiantes et d'étudiants, d'alumni et de personnes actives au sein de la Fondation pour certaines mesures opérationnelles en collaboration avec le Bureau
- le lancement d'un laboratoire des étudiantes et des étudiants sous forme de projet pilote afin d'encourager les initiatives et en guise de vivier d'idées.

Mesures 2.2

La Fondation suisse d'études encourage le leadership et l'engagement pour la société de ses étudiantes et ses étudiants à travers les mesures suivantes:

- la visibilité publique de l'engagement au sein de la société de la part des étudiantes et des étudiants (site Internet, réseaux sociaux, presse),
- le réseautage ciblé et l'encouragement des étudiantes et des étudiants afin de les inciter à assumer davantage de responsabilités (séminaires, événements de réseau, plate-forme Internet),
- l'encouragement d'autres types d'engagement allant au-delà des formes actuelles, par exemple lors d'assemblées annuelles ou dans le cadre de divers projets pilotes (coaching par les pairs, bourse de l'engagement, etc.).



Objectif n°3 : renforcer le dialogue transdisciplinaire

La Fondation suisse d'études renforce le dialogue transdisciplinaire sur les questions d'intérêt sociétal et permet un échange avec des décideurs issus de différents domaines de la science, de l'économie, de la politique et de la culture.

Mesures 3.1

La Fondation suisse d'études crée des possibilités de communication orientées vers la recherche de solutions avec des décideurs issus des domaines scientifiques, économiques, politiques et culturels à travers les mesures suivantes :

- l'organisation de manifestations traitant de problématiques actuelles, dont la solution requiert une approche transdisciplinaire sous l'égide d'expertes et d'experts en la matière,
- la confrontation de différentes façons de pensée et la réflexion qui en résulte au sein des différents formats éducatifs.

Mesures 3.2

La Fondation suisse d'études renforce la compréhension entre les disciplines à travers les mesures suivantes :

- la création de lieux d'échange,
- une vaste offre de séminaires intensifs (« Intellectual Tools ») dans divers domaines scientifiques.



Schweizerische Studienstiftung
Fondation suisse d'études
Fondazione Svizzera degli Studi
Fundaziun svizra da studis
Swiss Study Foundation

Résumé

La Fondation suisse d'études augmente le nombre de ses étudiantes et de ses étudiants d'au moins 20% (base : nombre d'étudiantes et d'étudiants à la fin 2018) en se faisant connaître auprès de tous les gymnases et hautes écoles suisses (universités, EPF, HES, HEP), en proposant un programme de formation diversifié et attrayant dans toutes les régions linguistiques ainsi qu'en renforçant son orientation internationale de manière ciblée.

La Fondation suisse d'études encourage l'engagement au sein de la société de ses étudiantes et de ses étudiants en les incitant à assumer des responsabilités au sein de la Fondation et d'autres organisations axées vers les questions sociopolitiques.

La Fondation suisse d'études encourage le dialogue transdisciplinaire des questions d'intérêt sociétal et permet un échange entre ses étudiants et des décideurs issus de la science, de l'économie, de la politique et de la culture.

Évaluation et mesures éventuelles

Les mesures prises seront examinées et ajustées dans le cadre de l'évaluation annuelle (budget, ressources en personnel, bilan/rapport annuel ainsi que réunions stratégiques périodiques). Les éventuelles mesures nécessaires sont décidées et implémentées lors du processus d'évaluation en cours.